

## SITE DE L'ÉCLUSE 12 DU VERSANT YONNE, DITE DE GISSEY-LE-VIEIL (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or  
Gissey-le-Vieil  
Grandchamp

Dossier IA21003611 réalisé en 2007 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



### Historique

Ensemble mis en place pour la section du canal ouverte à la circulation en 1832 (de Pont-de-Pany à Tonnerre). La maison éclusière a été construite d'après le modèle fourni en 1811 par l'ingénieur Foucherot, visé en 1812 par l'ingénieur Sutil (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 87). L'écluse a été allongée lors de la mise au gabarit Freycinet à partir de 1879 (Henri Bazin, "Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne", Annales des Ponts et Chaussées, 1885, t. 1, p. 450-463).

**Période(s) principale(s)** : 1er quart 19e siècle / 4e quart 19e siècle

**Dates** : 1811 (daté par source) / 1879 (daté par travaux historiques)

**Auteur(s) de l'oeuvre** :

Jacques Foucherot (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

### Description

La maison éclusière est située sur la rive droite. Elle est construite en moellons enduits et couverte de tuiles plates. A gauche, appentis latéral construit en parpaings de béton et couvert de tuiles mécaniques, avec puits à proximité. Pignon droit : fenêtre rectangulaire et fenêtre sous arc segmentaire (avec encadrement de brique) superposées. Un panneau indicateur en métal, faisant office de borne, avec l'inscription "Canal de Bourgogne" correspond à la limite de subdivision indiquée sur le plan du canal conservé chez VNF, Direction Centre-Bourgogne, Subdivision de Tonnerre.

### Éléments descriptifs

**Murs** : calcaire, moellon sans chaîne en pierre de taille

**Toit** : tuile plate, tuile mécanique

**Étages** : sous-sol, étage en surcroît

**Typologie** : Maison de type « Foucherot ». Elle se distingue par un plan rectangulaire et une toiture à longs pans, avec un mur gouttereau parallèle au sas de l'écluse. Elle se compose d'une cave qui parfois prend les proportions d'un étage de soubassement selon le talus, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Les baies du rez-de-chaussée, une porte encadrée par deux fenêtres, sont rectangulaires. A l'étage, au niveau des murs-pignons, elles adoptent une forme en plein-cintre ou semi-circulaire.

### Sources documentaires

#### Bibliographie

- **BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.**  
BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.

## Informations complémentaires

**Thématiques** : canaux de Bourgogne

**Aire d'étude et canton** : Bourgogne

**Hydrographie** : canal de Bourgogne

**Dénomination** : site d'écluse

**Parties constituantes non étudiées** : maison, écluse, puits, borne

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Le site d'écluse vu d'aval, avec son pont.**

21, Gissey-le-Vieil, lieudit : Grandchamp

N° de l'illustration : 20122102577NUC4A

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Le panneau indicateur de limite des subdivisions du canal.**

21, Gissey-le-Vieil, lieudit : Grandchamp

N° de l'illustration : 20122102581NUC2A

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Le site d'écluse vu d'amont.**

21, Gisse-le-Vieil, lieudit : Grandchamp

N° de l'illustration : 20122102576NUC4A

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**La maison éclusière de face.**

21, Gisse-le-Vieil, lieudit : Grandchamp

N° de l'illustration : 20122102578NUC4A

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine